

Rétrospective 2024, une année d'évènements importants



Rétrospective 2024, une année d'évènements importants

Le village de Larée, en complément des animations habituelles et festives qui permettent aux habitants et amis des villages voisins de se retrouver pour partager des moments forts, a connu cette année 2024, deux évènements très importants.

Le premier fut l'inauguration du Foyer rural et le second fut l'assemblée générale de Rawa-Ruska.

Depuis son élection, Frank Barsacq, soutenu par ses conseillers municipaux avait pris la décision de faire de ce projet de rénovation du foyer, le projet majeur de cette mandature.

Ce projet très innovant concernait la rénovation et en même temps l'extension du bâtiment :

« Il nous a fallu près de trois ans pour boucler les montages des dossiers. Il y a eu beaucoup de réunions pour enfin réaliser tous les travaux et arriver enfin à l'inauguration. »

L'inauguration officielle a eu donc lieu le dimanche 14 avril 2024, en présence du sous-préfet représentant l'État, d'Alain Duffourg, sénateur du Gers, David Taupiac, député et conseiller régional représentant Carole Delga présidente de la région Occitanie, ainsi que des conseillers départementaux et des maires des villages voisins, des membres du conseil municipal et évidemment des habitants de Larée.

Lors de son discours, le maire a rappelé que le Foyer rural fut créé en 1956 sous la municipalité de Jean Desparsac, puis il a abordé l'avant des travaux :

"La lettre de catégorie énergétique se situait en H. Après les travaux, le bâtiment est classé B." Frank Barsacq a exprimé sa grande satisfaction et a apporté les précisions sur ces travaux de rénovation et d'agrandissement :

« Ce bâtiment compte deux salles climatisées totalement indépendantes l'une de l'autre et sera aussi le siège du plan communal de sauvegarde, s'il doit être un jour activé, puisqu'il est équipé d'un groupe électrogène puissant et fixe... »

Le financement a été effectué avec un emprunt sur 10 ans. Le maire a ensuite apporté les précisions sur les subventions et le coût de cette extension :

« Nous avons obtenu la DETR de 20 % octroyée par l'Etat, c'est-à-dire 80 820,60 €, couplés aux fonds verts du ministère de la transition écologique pour 16 768, 70 €. La région Occitanie, pour sa part, nous a accompagnés à hauteur de 20 872 €. L'ensemble représente 118 461, 30 €. Pour le reste du financement, la commune a contracté un prêt à court terme sur 10 ans de 150 000 €. Le reste étant supporté par un autofinancement sur nos fonds propres. Le coût final est de 417 000 € HT. »

Le député et conseiller régional David Taupiac ainsi que le sénateur Alain Duffourg ont insisté sur l'importance de ce bâtiment qui permet aux habitants de partager de bons moments de rencontres festives, culturelles et sportives :

« Une salle des fêtes, ou un foyer rural sont des lieux de liens sociaux. »

Le sous-préfet de Mirande Raphaël Farges, a signalé que les travaux réalisés étaient exemplaires au niveau énergétique. Il a félicité le maire et ses conseillers municipaux pour cette excellente initiative.